

**Nombre de conseillers**

En exercice : 26

Présents : 19

Absents : 7

- dont suppléé : 1

- dont représentés : 5

Votants : 25

- dont « pour » : 23

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 2

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille vingt, le dix-sept décembre à 17 heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le onze décembre deux mille vingt se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Présidente.

**PRESENTS** : Mmes VAGINAY RICOURT Sophie, JACQUES Elisabeth, GARCIER-RICHAUD Hélène, OCCELLI Chloé, OKROGLIC Dominique, BARDIN Régine, REYNAUD Sandra, DONNEAUD Chantal, MM. BOUGUYON Yvan, BARNEAUD Christophe, GARNIER Louis Gabriel, OLIVERO Albert, PELLOUX Jacques, SICELLO Manuel, MILLION-ROUSSEAU Daniel, M. ISOARD Bernard, TRON Jean-Michel, REYNAUD Frédéric, CAPEL Denis et GASTON Arnaud.

**EXCUSES** : Mme ALLEMANDI Florence ayant donné pouvoir à Mme VAGINAY RICOURT Sophie, BALLADUR Clarisse, BANCILLON BOË Fabienne ayant donné pouvoir à M. BARNEAUD Christophe, Mme MATTERA Wendy ayant donné pouvoir à M. GARNIER Louis Gabriel, M. ORTUNO Miguel ayant donné pouvoir à M. BOUGUYON Yvan, M. FORTOUL Jacques ayant donné pouvoir à M. PELLOUX Jacques, M. FERRON Jean suppléé par Mme DONNEAUD Chantal.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme GARCIER-RICHAUD Hélène.

## Délibération n° 2020/182

### **OBJET : REGIE UBAYE SKI : MODIFICATION DES CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DE VENTE.**

Le Conseil de Communauté,

**VU** l'avis du Conseil d'exploitation n°2020/08 du 18/09/2020 approuvant les conditions générales de vente pour la saison 2020-2021 ;

**CONSIDERANT** le contexte très particulier de cette saison 2020-2021, qui impose de s'adapter et d'être particulièrement réactif et dynamique en matière de propositions commerciales de vente de forfaits ;

**CONSIDERANT** l'importance de rassurer les usagers des pistes des stations de la Régie Ubaye Ski, en proposant pour certains forfaits la possibilité de remboursement total ou partiel en cas de fermeture administrative ;

**CONSIDERANT** l'obligation d'adapter les conditions générales et particulières de vente pour permettre ces types d'offre ;

**VU** l'avis favorable du conseil d'exploitation de la Régie Ubaye Ski, réuni le 14 décembre 2020 ;

Sur proposition de Mme Elisabeth JACQUES, Vice-Présidente,

Après en avoir délibéré,

**A la majorité des membres présents,**

**M. GARNIER Louis-Gabriel s'étant abstenu pour lui-même ainsi que pour Mme MATTERA Wendy dont il a le pouvoir.**

- **APPROUVE** les conditions générales et particulières de vente jointes en annexe avec les modifications qui y ont été apportées.
- **PRECISE** que cette démarche permettra une communication avec les usagers des domaines skiables de la régie Ubaye Ski destinée à répondre à leur attente au regard des conditions particulières de cette saison.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,



La Présidente,  
Mme Sophie VAGINAY RICOURT.